



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 43232

Texte de la question

M. Axel Poniatowski interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'initiation aux langues étrangères de l'école primaire. Il souhaite connaître les positions prises par son administration concernant la possibilité faite aux élèves d'accéder aux 6es bilangues. En effet, en Val-d'Oise en particulier, la suppression de l'enseignement de l'anglais dans les écoles primaires et son remplacement par l'enseignement de l'allemand empêchent le choix d'apprentissage des élèves d'une langue ou d'une autre, et leur intégration future dans des classes bilangues. Il souhaite donc connaître sa position et les propositions qu'il compte faire à ce sujet.

Texte de la réponse

L'enseignement des langues vivantes fait partie intégrante des programmes du cycle 3 de l'école primaire. Dans un souci de diversification, selon les écoles du Val-d'Oise, l'allemand, l'espagnol, mais aussi l'italien et le portugais sont abordés par certaines classes en complément de l'anglais déjà fortement implanté. Dans le même temps, une continuité des apprentissages est instaurée. Lors du passage en classe de sixième, dès lors qu'une autre langue que l'anglais aura été abordée en école primaire, la possibilité d'intégrer un dispositif bilangue est offerte aux familles permettant ainsi aux élèves d'apprendre l'anglais tout en continuant à bénéficier de l'enseignement de la langue vivante étudiée dans le premier degré.

Données clés

Auteur : [M. Axel Poniatowski](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43232

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2004, page 5032

Réponse publiée le : 16 novembre 2004, page 9022